



MONTEAUX

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2019**



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2019

Bulletin N° 17 -YL



Horaires de la mairie	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Les travaux et investissements	Page 5
Informations générales	Page 8
Agglopolys/intercommunalités	Page 14
La vie de la commune	Page 16
Les activités associatives	Page 24
Mémoire des anciens	Page 29
Tarif salle associative et infos pratiques	Page 30-31



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Secrétariat : 02 54.70.22.28

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Jeudi : 14h00 à 19H00

Vendredi : 10h00 à 12h00

Dernier samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Le Maire : Yves LEHOUELLEUR : Aux heures d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

BUREAU DE VOTE



A compter du 1^{er} janvier 2019, le bureau de vote est transféré Salle des mariages et de réunion des associations.

Entrée par la Rue de l'Abbé Pilté, derrière la Mairie (accessibilité personnes à mobilité réduite).



SITE OFFICIEL DE MONTEAUX monteaux.fr

Le site de Monteaux a reçu 7934 visites d'une durée d'environ 1,30 min chacune pour l'année 2018

Les rubriques les plus visitées ont été :

1° « salle des fêtes »

2° « horaires et permanences »

3° « manifestations et festivités »

Le nombre de pages consultées sur notre site est de 2 en moyenne par session. En terme de fréquence, 12% sont des habitués et 80% des nouveaux.

Rappel aux associations : Dès lors qu'une date de cérémonie ou manifestation est transmise en mairie, elle fait l'objet d'une inscription sur notre site après validation.

ATTENTION ! une nouvelle adresse mail pour contacter la mairie : mairie@monteaux.fr



LE MOT DU MAIRE



Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité.

Tous les **travaux** que je vous avais annoncés l'an passé ont été réalisés soit par des entreprises ou par le personnel de notre service technique. Ils ont été axés principalement sur la sécurité du centre bourg et le confort de nos écoles.

Les travaux effectués en 2018 vous sont rapportés dans les pages suivantes. En partenariat avec le Crédit Agricole d'Onzain, 9 chèvrefeuilles et 4 érables ont été plantés. Merci à son directeur, M. BILLON et à son président M. MARPAULT.

2019 verra la 2^{ème} tranche de l'enfouissement des réseaux aériens rue Saint Denis : éclairage public, moyenne tension, téléphone et fibre (subventionnée à 80 %). Les travaux débuteront le 28 mars et dureront environ 3 mois. Ces travaux vont occasionner des désagréments importants à la circulation et aux riverains. Tout sera fait pour ne pas empêcher les agriculteurs de travailler.

Le déplacement du monument aux morts devient urgent afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens de plus en plus nombreux aux manifestations.

L'assainissement va être contrôlé et réparé par les services d'Agglopolys, rue Saint Denis et une partie de la rue de la Vallée, avec le rechemisage intérieur des canalisations.

Comme vous le voyez, nous restons prudents dans nos engagements car, en plus des baisses des dotations de l'État, arrive la suppression de la taxe d'habitation mettant en cause gravement notre autonomie financière. Cette taxe est d'abord un impôt local direct entre la commune et ses habitants. Certes, l'État s'est engagé à compenser à l'euro près mais, cette annonce n'est pas de nature à nous rassurer.

Ce qui me préoccupe beaucoup, c'est l'avenir de nos **commerces**, particulièrement notre boucherie, notre épicerie ! La boucherie dont l'avenir nous échappe puisque le fond de commerce est privé, une solution s'esquisse...

L'épicerie, comme vous pouvez le constater, souffre d'un manque de fréquentation, moins de clients donc moins d'articles en vente, c'est un cercle vicieux ! A terme, je crains la disparition de ce commerce et comme un château de carte, les autres suivront. Comme certains le prétendent, ce n'est pas la surface de vente qui fait défaut mais le manque de clients.

Ces commerces sont indispensables à notre commune. S'ils venaient à disparaître, nous le regretterions mais il sera trop tard. Les personnes âgées qui nous quittent étaient des clients potentiels et les jeunes qui les remplacent fréquentent peu nos commerces.

La municipalité fait un effort considérable en limitant au strict minimum le montant des loyers et remet en place, cette année encore, l'opération 10 euros en bon d'achat à utiliser dans nos commerces pour nos septuagénaires afin qu'ils retrouvent plaisir à se servir chez eux. Je demande que chacune et chacun ici fasse un effort.

2019 est l'année du **recensement** des habitants de notre commune qui se déroulera du 17 janvier au 16 février. Angèle NICOLAÏ et de Véronique COUETTE seront chargées de ce travail. Je vous demande de leur réserver un très bon accueil. Ce recensement est une opération très sérieuse car les subventions de l'État (dotation globale de fonctionnement) sont basées sur le nombre d'habitants.

Malgré ces baisses de revenus, votre municipalité travaille chaque jour pour vous rendre la vie plus facile, améliorer votre quotidien mais aussi et surtout pour défendre vos intérêts.

Félicitations aux professeurs des écoles, aux animateurs, aux bénévoles et aux parents d'élèves qui s'investissent tous les jours pour apporter à nos enfants une réelle valeur éducative, culturelle et sportive. Merci pour leur participation importante aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre.

Merci à nos sapeurs-pompiers d'assurer leur mission de service au quotidien.

Merci aux personnels de la gendarmerie d'Onzain, ils sont toujours là où il faut quand il faut.

Nos associations sont au cœur de la vie de notre village. Je tiens à vous remercier pour votre engagement bénévole, pour les animations que vous organisez régulièrement les uns et les autres, pour les liens qui se créent grâce à vous, pour votre soutien à l'économie locale, sans les associations notre village serait bien triste.

Vous distribuez ainsi du bonheur autour de vous et ça tombe bien car le bonheur c'est la seule chose qui se double si on le partage.

Je profite de cet instant pour souhaiter la **bienvenue** aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre **"belle commune"**.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons pour cette nouvelle année 2019 nos **meilleurs vœux** de santé, de bonheur pour vous-même, pour vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

INAUGURATION du monument aux morts pour le 8 mai 2019



La cérémonie du 8 mai 2019 débutera cette année à la Mairie à **16 heures 30** et non le matin comme habituellement. Un défilé se rendra ensuite place Bernard de Montebise pour la cérémonie solennelle de l'inauguration du monument aux morts.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

GAILLARD Lyana le 20 janvier 2018
DOUVENEAU Sophia le 02 mai 2018
FRETTE Sam le 24 juin 2018
LEMOINE Emma 31 décembre 2017



MARIAGE et PACS :

CHAUSSON Christophe
et
NADOU Laetitia
le 28 juillet 2018



DÉCÈS :

DUPONT Edith Veuve BOIREAU
CHASSIER André
MACIA Vincent
LE BOLAY Pierrette Veuve CHARTRAIN
FERRAND Gilbert
GAUTHIER Jean
CHAMPAIN Agnès Veuve FOUASSIER
REUILLON Guy
CHARRIER Véronique
GROISIL Colette Veuve MARCHANDEAU
TABOUREAU Huguette épouse CUMINET
BORDES-DUBIER Jeannine

le 23 janvier
le 30 janvier
le 17 février
le 10 mars
le 09 avril
le 02 juin
le 17 juin
le 19 juillet
le 02 septembre
le 14 septembre
le 04 octobre
le 21 octobre



TRAVAUX 2018

BÂTIMENTS PUBLICS

ÉCOLE : La commune qui considère l'éducation comme une priorité a, durant les vacances scolaires 2018, engagé dès le 1er juillet de grands travaux dans les sanitaires de l'école de la rue de la Vallée à savoir leur réfection totale aux normes d'accessibilité. Ils ont été terminés avant la rentrée de septembre. De plus, elle a installé un système d'ouverture de porte sécurisé (cadre vigipirate) Le coût des investissements réalisés à l'école s'élève à 54 432 €

TOILETTES PUBLIQUES : La commune avait créé en début d'année des toilettes publiques aux normes en vigueur dans l'ancienne cellule de dégrisement communale appelée le «**violon**» lors de la création de la maison d'école avec mairie en 1884. Ce local a servi également de refuge temporaire comme fourrière animalière. Ces toilettes desservies par le parking de la Rue de l'Abbé Pilté, ont été réalisées lors de l'aménagement de l'ancienne salle de classe de la Mairie en salle de mariage ou de réunion.

En outre, elles permettent une utilisation de proximité lors des cérémonies à la Mairie comme à l'église, ainsi que le jour de la brocante le 1^{er} dimanche de septembre (cette année le 1er septembre 2019).



VOIRIE

Voilà 2 ans, la **rue des prés** a été réhabilitée par la pose d'une couche de calcaire par la commune, pour permettre aux parents d'élèves de stationner en toute sécurité à proximité immédiate de l'école, le virage de la Rue de la Vallée dans le cadre du plan Vigipirate ne permettant aucun stationnement devant l'école. Longtemps utilisée comme un chemin vicinal empierré desservant les parcelles bordant la Cisse, et notamment la déchetterie communale jusqu'en 1970, cette rue vient d'être entièrement goudronnée, avec renforcement de l'assise, pour améliorer la desserte des habitations riveraines.

La commune devrait percevoir pour ces travaux une subvention.

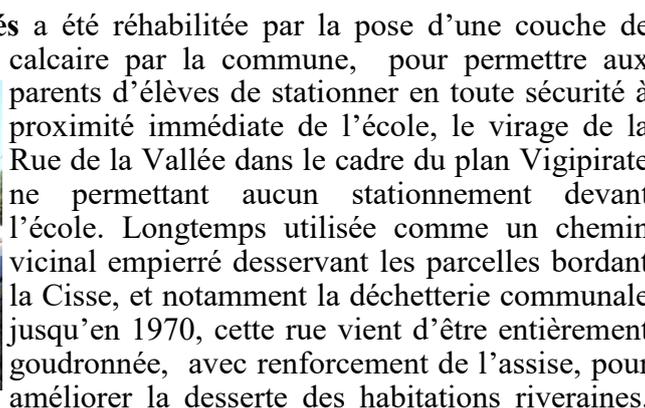
La réfection de deux «**purges**» de la **route de la Michollerie**

avec remise à niveau des affaissements en face de la salle associative et de la mare dite fosse de la Galette a aussi été réalisée (coût global = 22 825 €).

Les fossés au lieu dit 'la michollerie' et rue de la michollerie qui depuis 40 ans n'avaient pas été fait, ont été curés.

Enfin, les travaux d'enfouissement de la fibre optique entre le château d'eau de la Briderie et le bourg ont été suivis de la réfection totale du goudronnage du **chemin de la Picardière** par l'entreprise chargée des travaux.

Ces chantiers ont été coordonnés par le maire et le conseil municipal.



TRAVAUX RÉALISÉS



Travaux cimetière (voir page suivante)

- création du columbarium : 27 156 €
- création parking : 2 682 €
- travaux divers : 1 855 €

Acquisition et nettoyage terrain pour la création d'une aire de loisirs : 5141 €

Travaux et équipements divers :

- buste Marianne et drapeaux : 2 222 €
- mobiliers divers (dont le barnum) : 7 923 €
- Fleurissement : 991 €
- Décorations Noël : 5 538 €
- Eglise : 4 445 €

En décembre, 9 chèvrefeuilles et 4 érables, offerts par le Crédit agricole d'Onzain ont été plantés au parking du cimetière.



SÉCURITÉ

Conformément aux souhaits de nombreux habitants, la commune a investi pour la sécurité routière par :

- la pose de panneaux de signalisation avertissant de la présence de passages piétons, l'un à l'entrée du pont clignotant et à l'autre 100 m avant l'école (: 3 624 €);
- l'implantation d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg, rte de Veuves.

Désormais ce sont 4 radars qui protègent la commune rte d'Onzain et rte de Veuves, La Besnerie rte de Mesland et Pansel, rte de Cangey limité à 30 km/h afin de protéger l'école (coût : 4 937 €). Enfin, les services municipaux ont renforcé la sécurité par la pose d'une balustrade au pont du chemin du Riot et d'une rampe à l'escalier du cimetière.



INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX pour 2019

- Enfouissement des réseaux électriques aériens et de la fibre optique rue st Denis
- Création d'une porte de secours à l'école (estimation de 4500 €)
- Pose de caniveaux place de l'église (estimation de 2000 €)
- Busage partiel rue du Colonel Rol-Tanguy (estimation de 3000 €)
- Numérisation de l'Etat Civil (estimation de 2600 €)



LE DOSSIER CIMETIÈRE : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Conformément à nos engagements pris au début du mandat en 2014 les travaux d'entretien des allées sont permanents et la restructuration du cimetière s'est poursuivie et est pratiquement achevée.

Emplacements disponibles. Aucune extension des cimetières, ancien et nouveau, n'est autorisée par la loi en raison de la zone de protection de la source de la Fontaine Saint-Pierre et de la présence de la Cisse. Faute d'emplacements disponibles, il a fallu recourir à la procédure légale de relevage. Un soin particulier a été apporté au respect dû à nos anciens. Les emplacements restants ont été classés en trois catégories : caveaux immédiatement disponibles, emplacements disponibles et emplacements à faire restructurer ultérieurement par la Commune.

Concessions des emplacements.

Le Conseil a fixé les tarifs suivants à ce jour : concessions de 15 ans à 150€, de 30 ans à 220€, de 50 ans à 300€ et perpétuelle à 1000€; les concessions centenaires ont été supprimées par le législateur. Les caveaux disponibles de 4/6 places sont à 1750€ pour 30 ans et à 1900€ pour 50 ans. La chapelle réhabilitée a été vendue 4450€.

Colombarium.

Il a été édifié sur l'espace privé appartenant en 1839 à la famille Marin-

Desbrosses propriétaire du château et du moulin de Pasel. Tombé en déshérence faute de descendants, le Conseil municipal a, par ce choix tenu à honorer cette illustre famille d'élus, de juristes et de médecin, au service du bien public. Une plaque commémorative a été apposée sur la nouvelle grille du columbarium, dont le texte est reproduit en page 29.

Désormais, dans le columbarium des concessions sont mises à la disposition des familles, pour leur permettre d'y déposer des urnes. Chaque case du

columbarium est destinée à recevoir au maximum quatre urnes. En outre, un banc permet de se recueillir à proximité immédiate de ce monument.

Le Conseil municipal a fixé les tarifs d'une case du columbarium à 650€ pour 30 ans et de son ouverture à 200€ par urne supplémentaire, pour le reste du temps disponible. Une demande est à effectuer au secrétariat.

Jardin du Souvenir.

Un jardin du Souvenir a été aménagé également dans le columbarium pour la dispersion des cendres des défunts contenues dans une urne. Conformément à la législation, préalablement à la dispersion des cendres dans le Jardin du Souvenir, celle-ci devra être autorisée par le maire. Le Conseil a fixé le tarif à 150€ et un imprimé sera à remplir au secrétariat.

Aménagements des abords et des accès.

Pour un meilleur service, les accès au cimetière ont été mieux desservis. Dans le parking d'en haut, des emplacements sont dorénavant réservés aux personnes à mobilité réduite et à la famille proche du défunt. Suite à la création d'un nouvel emplacement de stationnement au niveau de la Fontaine Saint-Pierre, le Conseil municipal a fait procéder à un nouveau nivelage du sol et à l'amélioration de l'accès à l'emplacement du pique-nique et du lavoir ; de même la parcelle destinée à recevoir un parcours de santé a fait l'objet de travaux de nettoyage forestiers. à l'installation d'une porte d'accès direct au nouveau cimetière à partir de ce parking et à la création d'un escalier, doté d'une rampe de sécurité, pour faciliter l'accès aux parkings. Un banc en pierre

permet après la remontée de se reposer ou d'admirer la vallée de la Cisse particulièrement belle à cet endroit.

Ces derniers travaux ont été effectués en grande

partie par les deux agents techniques de la commune. C'est à eux aussi que nous devons l'entretien rigoureux des cimetières et de leur environnement.

Un nouveau règlement. Un nouvel arrêté municipal portant règlement des cimetières a été signé par le maire fin 2018. Il est désormais applicable aux services offerts .



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIE DE NOS COMMERCES /LIEUX DE RENCONTRES

Afin de lutter contre la dévitalisation commerciale, la municipalité relance l'opération des bons d'achats de 10 euros accordés aux monthéobaldiens de plus de 70 ans.

Cette opération a pour principal objectif de vous rendre dans nos commerces afin de garantir leur pérennité. Il faut les aider, car si nous n'y prenons garde, c'est la disparition de ceux-ci et la fin de la vie du centre bourg qui nous guette.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Nous souhaitons un bon accueil des monthéobaldiens aux deux personnes mandatées par la commune qui feront le recueil d'informations par foyer entre le 17 janvier et le 16 février 2019, les subventions d'État sont calculées sur la base du recensement, il est donc important de mener sérieusement cette action.

Les personnes sont :

- ◆ Mme NICOLAÏ Angèle
- ◆ Mme COUETTE Véronique



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ et PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 17/09/2018, la mairie de Veuzain sur Loire est équipée d'un dispositif numérique de recueil qui lui permet de délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques.

Pour la carte nationale d'identité, la mairie de Veuzain sur Loire offre la possibilité de prendre vos rendez-vous en ligne sur le site <https://rendezvousenligne.fr>

Pour le passeport, les formulaires sont disponibles en mairie ou une pré-demande en ligne peut être faite sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site de la mairie d'Onzain.

STATIONNEMENT

Il est rappelé qu'il est **ABSOLUMENT INTERDIT DE STATIONNER** en dehors des **EMPLACEMENTS MATÉRIALISÉS**

- Devant l'école
- Sur les trottoirs ou à cheval sur les trottoirs et sur les bernes,
- Devant les commerces ,
- Le long du cimetière.

Sept parkings ont été créés depuis le début du mandat pour faciliter le stationnement en toute sécurité.

Soyez responsables pour garantir aux usagers de la route et aux piétons une circulation conforme au Code de la Route.



INSCRIPTION sur les LISTES ÉLECTORALES : NOUVEAUTÉS

Vous avez désormais jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales.

A l'approche des élections européennes du **dimanche 26 mai 2019**, l'Etat simplifie la procédure d'inscription en rendant possible l'inscription de chez soi et jusqu'au 31 mars pour le scrutin de 2019.

La création d'un « Répertoire Électoral Unique » permet à l'INSEE de gérer d'une façon continue ce fichier. Les communes n'auront plus à inscrire les jeunes majeurs qui seront automatiquement inscrits et les personnes naturalisées, ni à radier les personnes décédées, interdites par un juge et celles inscrites dans une autre commune.

Depuis le 1^{er} janvier, il est possible de déposer une demande en ligne sur www.demarches.interieur.gouv.fr ou sur www.service-public.fr, quelle que soit la commune de résidence. L'inscription auprès de la commune de votre domicile ou par courrier reste possible.



BOITE AUX LETTRES NORMALISÉE OBLIGATOIRE

Un décret de 2007 stipule que la distribution du courrier est subordonnée à l'existence d'une boîte postale **accessible et conforme** au Code des Postes et communications et du Code de l'urbanisme. **La boîte doit être située en limite de propriété ET en bordure d'une voie publique ET à une hauteur accessible aux véhicules automobiles.** Il a été constaté, malgré un rappel dans le bulletin, que des boîtes non conformes, existent encore : **sans aucun nom et sans que la maison ou la boîte comporte le numéro de voirie**, pourtant distribué gratuitement par la mairie.



PENSEZ A CEUX QUI ONT BESOIN D'ACCÉDER A VOTRE BOITE . . .

RECENSEMENT JEUNES DE 16 ANS



Le recensement imposé par la loi qui doit être accomplie à la mairie dans les 3 mois qui suivent la seizième année. Seul le **certificat JDC** (journée défense et citoyenneté) ou un **certificat d'exemption**, obtenu à la mairie après recensement, est demandé pour des épreuves d'examen scolaire, concours ou permis de conduire. Il s'agit d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés administratives en cas d'observation du délai légal évoqué.

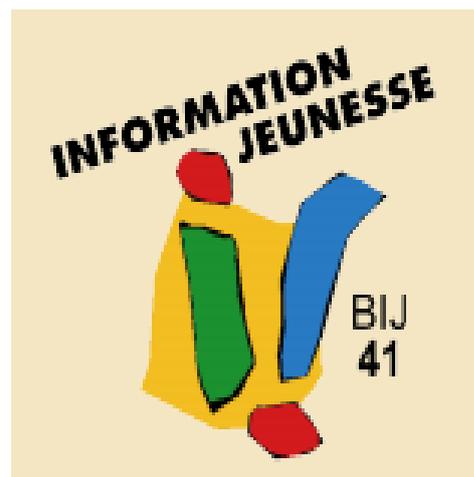


Le BIJ Bureau Information Jeunesse

Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) est un lieu d'accueil, d'information et de documentation anonyme et gratuit, situé au 15 Avenue de Vendôme 41000 Blois 02 54 78 54 87

Quels que soient vos besoins ou vos projets, il y a plus de 10 bonnes raisons de venir au BIJ !

1. Une équipe de professionnels dynamiques pour répondre à toutes tes questions **sans rendez-vous** et en toute confidentialité.
2. **Des horaires adaptés** pour faciliter ton accueil dans nos locaux (12h-19h du Lundi au Vendredi).
3. Et si jamais tu ne souhaites pas te déplacer, nous t'accompagnons sur nos outils d'accueil numérique (site internet – Facebook – Twitter – Instagram) pendant nos horaires d'ouverture. Bref tu n'as aucune excuse pour ne pas nous solliciter !
4. Nous sommes co-organisateurs du **Forum Jobs d'Été**, qui propose chaque année plus de **1000 offres d'emploi aux jeunes à pourvoir pendant l'été !**
5. Un espace multimédia en accès libre offrant la possibilité d'imprimer CV ou lettres de motivation. **Un accès à internet gratuit.**
6. Nous sommes prescripteurs de bon plans depuis plus de 20 ans ! **Billets Printemps de Bourges** à tarifs réduits, correspondant **Flix Bus** pour vadrouiller... n'ont plus de secrets pour nous.
7. Tu rêves de partir à la découverte du monde, de créer un festival, de t'investir dans une mission humanitaire...? Les animatrices du BIJ **t'accompagnent dans tes projets.**
8. Véritable lieu de vie, le BIJ est le théâtre de nombreuses manifestations et événements tout au long de l'année. N'hésite pas à consulter régulièrement notre calendrier d'animations.
9. Au BIJ tu trouveras des infos pratiques et actualisées sous formes de fiches nationales, de brochures ou de guides, sur tous les sujets suivants : **Les Études, Métiers, Formations, les Emplois et Jobs, le Service Civique, la Vie quotidienne** (permis, démarches administratives...), **la Santé** (contraception, vaccination...), **la mobilité Internationale et Européenne, les Vacances, Loisirs, Sport et la Culture** bien sûr !
10. Un réseau de **10 structures sur le Loir-et-Cher**, même si tu déménages, tu auras la possibilité d'avoir plein d'infos près de chez toi !



HORAIRES DÉCHETTERIE CHOUZY SUR CISSE

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont désormais :
Matin : 9h – 12h30 / Après-midi : 14h – 17h30

Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés

Attention ! derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture soit 12h20 et 17h20

Route de Coulanges à Chouzy/Cisse Tél : 02.54.20.47.85

Les 6 autres déchetteries de l'agglo sont sur www.agglopolys.fr horaires déchetteries.



TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est rappelé que les travaux des particuliers :

-Jardinage ou bricolage **peuvent être effectués seulement**

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

-Tout brûlage de déchets verts à l'air libre est **interdit**, sauf gestion forestière (arrêté préfectoral 2018).



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

A TITRE EXCEPTIONNELLE, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE UN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants par les employés techniques de la commune a lieu le **premier mardi** des mois de JUIN et de DÉCEMBRE **pour les personnes dépourvues de véhicules ou en situation de handicap**. Ne rien déposer sur la voie public.

Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28 pour l'enlèvement des encombrants à domicile, sauf gravats, déchets verts et tout objet recyclable entrant dans le tri sélectif municipal.

DÉNEIGEMENT/ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs au droit de leur maison, suffisamment pour permettre le passage des piétons.

(Arrêté municipal n°37 du 20/12/2011)

En cas de verglas, ils sont tenus de mettre du sable afin de prévenir les chutes .

De plus, il faut éviter l'emprise irrégulière de la végétation privée qui empiète sur le domaine public y compris les sentiers, sous peine d'engager votre responsabilité. Enfin, il appartient aux propriétaires de désherber devant chez eux.



COMPORTEMENT DANGEUREUX, ATTENTION !

CONTRÔLE DE LA VITESSE

Depuis le début du mandat, la municipalité s'emploie au fur et à mesure des crédits disponibles et des subventions obtenues à réguler la vitesse sur la commune. L'installation de radars pédagogiques à proximité des endroits sensibles sécurise le déplacement des habitants.



COMPORTEMENT DES PIÉTONS / ACCÈS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Piétons,
soyez
visibles.



Dans un souci de sécurité, il est impératif de vérifier, avant de traverser la chaussée, surtout en période de visibilité réduite (matinée, nuit d'hiver, brouillard etc...) qu'aucun véhicule n'est présent. En effet, l'usage des écouteurs, des téléphones réduit fortement l'attention à l'environnement. Le port d'un gilet fluorescent ou d'une brassière est vivement recommandé lors des déplacements à pied et/ou en 2 roues.



INCIVILITÉS

À MONTEAUX, ON AIME LES ANIMAUX DE COMPAGNIE BIEN ÉLEVÉS.

La commune est soucieuse de maintenir la propreté du domaine public (voirie, trottoirs, chemin et espaces verts). Elle rappelle qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de laisser **divaguer** les chiens. Tout abus sera signalé à la fourrière gérée par Agglopolys, et les propriétaires seront financièrement responsables.

Il est rappelé que les **déjections canines** doivent être ramassées par les propriétaires. Face à cet incivisme qui porte préjudice à tous, il convient de prendre conscience qu'il n'appartient pas à la Commune de se substituer aux propriétaires défaillants. Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène qui dégrade la qualité environnementale et porte atteinte à la salubrité publique, les propriétaires de chiens encourent **une amende de 135 euros** : 68 euros pour l'infraction et 67 euros pour l'enlèvement de la déjection.

VOLS ET DÉGRADATIONS : Drapeaux, Salle associative (vol panneau handicapé) et passerelle du square, notamment.



VIE PRATIQUE

Les informations des associations et/ou des services privés, de nature à vous faciliter la vie quotidienne et à vous permettre de vous informer en temps réel, ne seront plus reportées dans les bulletins municipaux.

Vous trouverez des informations des organismes ci-dessous à partir de notre site :

- CIAS : responsable du service et tél
Mme DENIS et VIGREUX, conseillères municipales peuvent vous recevoir à la mairie sur rendez-vous
- Assistante sociale : Mme CABARET, assistante sociale du secteur reçoit tous les mardis au centre médico-social d'Onzain, uniquement sur RENDEZ-VOUS (téléphone : 02 54 55 82 82)
- ADMR d'Onzain tél : 02 54 33 43 00
- Don du sang : tél : 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)
- « Les p'tits futés » centre de loisirs, tél : 06 23 83 49 47
- « Confiez-nous » à Onzain (entretien-bricolage), tél : 02 34 35 90 71
- ALZHEIMER <http://francealzheimer41.blog4ever.com/>
- DEPISTAGE CANCER <http://www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-41>
- ADOC 41, association agréée par le Ministère de la Santé, l'Institut National du Cancer et les Caisses d'Assurance Maladie, organise depuis 2004 le dépistage du cancer du sein et depuis 2008 celui du cancer colorectal.

LE DÉPARTEMENT INVITE LES LOIR ET CHÉRIENS



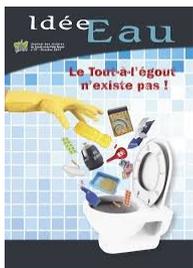
Cette année, le conseil départemental de Loir-et-Cher offre la **visite gratuite aux habitants du département** des châteaux de Cheverny et de Talcy (avec ses magnifiques jardins) en septembre et en octobre 2019. Après Chambord en 2017, puis le domaine de Chaumont sur Loire et les jardins du Plessis-



Sasnières en 2018, le président du Conseil départemental a dévoilé lors de ses vœux aux Loir-et-Chériens les noms attendus pour la nouvelle saison touristique. C'est bien sûr un coup de pouce pour ces monuments historiques, l'un privé, l'autre appartenant à la Caisse des Monuments historiques, « mais c'est la meilleure façon pour les habitants de Loir-et-Cher de s'approprier des monuments qu'ils côtoient sans y pénétrer » a-t-il précisé.



PEUT-ON TOUT JETER DANS LE TOUT À L'ÉGOUT ?



Pour assurer le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement, ces derniers ont besoin d'être entretenus de façon régulière. Bien qu'il soit appelé à tort « **tout à l'égout** », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à tout recevoir, (lingettes, cotons tiges). Chacun de nous peut agir, cela dépend de notre comportement

Le fléau des objets solides

Tout déchet qui ne représente pas des **eaux usées ou pluviales** doit être éliminé avec les ordures ménagères.

La dangerosité des corps étrangers

Déversés dans des éviers ou des toilettes, les produits chimiques, toxiques, ainsi que les huiles et les graisses ne seront pas éliminés et viendront rapidement boucher les **conduits d'évacuation**.

En effet, les stations d'épuration procèdent à des traitements biologiques. Ces traitements biologiques composés de micro-organismes vont venir détruire les matières organiques contenues dans l'eau. En présence de produit toxique, les micro-organismes meurent.

Il est donc fortement recommandé de rapporter ces produits nocifs dans des déchetteries. Les risques de saturation des canalisations et de débordement seront ainsi évités.

Pas de lingettes dans les toilettes !

Il ne faut surtout **pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement**. Elles sont un véritable fléau pour celui-ci, elles causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration.

Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc votre facture d'eau !

Après utilisation, veuillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an. Cela représente vingt fois plus de déchets que la simple utilisation d'un détergent en flacon et d'un chiffon.



EMPLOI « JOB 41 » <https://www.job41.fr/>

Début 2017, le Conseil départemental de Loir-et-Cher lance *Job41.fr*, un service en ligne permettant de mettre en relation les allocataires du RSA et les entreprises qui recrutent près de chez eux.

Une première en France : Misant sur l'innovation au service de l'emploi, *Job41.fr* a déjà séduit de nombreux candidats et recruteurs. Premiers résultats sur les 6 premiers mois :

- ♦ 300 entreprises/recruteurs ont publié des offres,
- ♦ 1 000 postes sont proposés et des offres sont publiées chaque jour,
- ♦ 1 700 allocataires du RSA sont déjà inscrits,
- ♦ 900 CV complets sont directement accessibles,
- ♦ Plus de 7 recrutements ont lieu chaque semaine en moyenne.

Une hotline et un suivi : Sur *Job41.fr*, les allocataires du RSA sont accompagnés dans leurs démarches. Une hotline permet de répondre à toutes leurs questions et aux éventuels problèmes de connexion. De plus, les allocataires recrutés sont suivis pour garantir une bonne intégration au sein des entreprises

Le département assure l'organisation du dispositif d'insertion des bénéficiaires du RSA. Dans le cadre de nos politiques d'insertion, notre mission est de favoriser le retour à l'emploi des allocataires en les mettant en relation avec des recruteurs. Il faut donc bénéficier du RSA pour accéder à la plateforme. Afin de connaître votre éligibilité, merci de prendre contact avec le secrétariat du service Insertion du conseil départemental au 02.54.58.54.95.



LE RELAIS ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) RAM

Ouvert aux habitants de Monteaux !

C'est un service gratuit mis en place par la CAF et les communes de **Monteaux** Chaumont s/loire, Mesland, Valloire s/Cisse et Veuzain s/Loire ont signé une convention pour permettre aux habitants de la commune d'y avoir accès.

PARENTS, FUTURS PARENTS,

Vous pouvez contacter gratuitement le RAM pour :

Connaitre la liste des assistantes maternelles mise à jour ou les autres modes de garde possibles.

Connaitre les tarifs selon les modes de garde et les aides auxquelles vous avez droit.

Savoir comment remplir un contrat de travail.

Calculer les congés payés....



Disponibilités des assistants maternels sur :

www.assistant-maternel-41.fr

www.mon-enfant.fr



Chaque semaine, les **ATELIERS D'ÉVEIL** ont lieu dans les locaux de la Halte-garderie de Veuzain s/loire. Ils sont accessibles gratuitement aux assistantes maternelles et aux enfants de Monteaux et permettent aux professionnelles **d'échanger sur leurs pratiques**, de participer aux sorties et animations.

Vous souhaitez exercer un métier en lien avec l'accueil et l'éveil des tout-petits ?

Pourquoi ne pas devenir assistant(e) maternel(le) sur MONTEAUX?

Un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) est une personne, homme ou femme, qui accueille des enfants à son domicile, contre rémunération.

Le Conseil Départemental est chargé de délivrer l'agrément qui permet l'accueil des enfants. Il assure la formation,

l'accompagnement et le contrôle des assistantes maternelles

Ce métier connaît aujourd'hui des évolutions importantes : nouveaux statuts, formation, revenus revalorisés.

L'assistant maternel peut obtenir le soutien du RAM au quotidien

PERMANENCE au Bureau du R.A.M.

3 Impasse Camille
Diard à Onzain

41150 Veuzain S/Loire

 : 02 54 20 89 85

petiteefance@onzain.fr

LUNDI 14h à 17h

Assistants Maternelles, Gardes à domicile,

Un R.A.M. pour vous accompagner dans la professionnalisation !

Pour vous informer et rompre votre isolement professionnel



Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune de Monteaux au 1er janvier 2019

(liste susceptible d'évoluer en cours d'année)

• DEVEMY	Stéphanie	21 rue de la Janverie	02 47 56 23 59
• MAHOUDEAU	Stéphanie	62 rue de la Fontaine	02 54 70 26 61
• FOSSEY	Florence	12 rue saint Denis	06 68 35 31 41
• BLENET	Séverine	06 rue du petit St Laumer	02 54 70 25 66

INTERCOMMUNALITÉS

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE (SMBCisse)



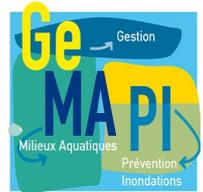
CRUES ET INNONDATIONS SERONT RÉGULÉES PAR LE SMB CISSE PAR DÉLÉGATION D'AGGLOPOLYS

Le **Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse** et de ses affluents, installé à Herbault, réunit désormais les cinq Syndicats (Syndicat de la Haute Cisse, SIERACMA et SIERACLA pour le Loir-et-Cher ainsi que le Syndicat de la Cisse 37 et de la Remberge pour l'Indre & Loire) qui jusque là géraient la Cisse séparément.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Depuis le début de l'année 2018, c'est Agglopolys qui exerce la compétence obligatoire gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (dite GEMAPI), en application de la Loi. Cette compétence comprend schématiquement deux volets :

- d'une part, la gestion des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides qui se traduit notamment par des opérations de gestion, d'entretien, d'aménagement, ou de restauration de cours d'eau et des zones humides. GEMA
- et d'autre part, le volet PI correspondant à la prévention des inondations qui concerne essentiellement la défense contre les inondations par les ouvrages de protection de la population et des biens (digues et bassins de rétention), et donc du Bassin de la Cisse.



LES SERVICES D'AGGLOPOLYS



Médiathèque d'onzain

Les horaires : Mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h - 18h et le Jeudi : 14h - 19h
3 rue du Vieux Moulin - 41150 Onzain - Tél. 02 54 20 78 00



VALLÉE DE LA CISSE

L'association intercommunale « **Vallée de la Cisse** » porte haut les couleurs historiques et patrimoniales de ses 18 communes fédérées sur le plan culturel.

La revue N° 25 le prouve une fois de plus, grâce à l'énergie de notre directeur de publication, Jean Marc Delecluse, trop tôt disparu en juin 2018. Il laisse un vide difficile à combler dans de nombreuses associations d'Histoire. Nous sommes tous en deuil de cet homme généreux et entièrement dévoué à sa terre d'accueil. Voici le contenu de cet ouvrage conçu par ses soins (disponible à la Mairie de Coulanges et autres points de dépôt) :

Page 3 - Le mot du Président - **Henri Burnham**, président de Vallée de la Cisse.

Page 5 - In memoriam. « professeur **André Robinet** » (1922-2016).

Page 11 - Une guerre de Cent ans qui n'est pas sans impôt. **Benoît Bouvet**.

Page 27 - La Petite histoire de Chambon par la Toponymie. **Alain Gauthier**.

Page 55 - Gilles de Suramond. **Marie-Thérèse Notter et Jean-Marc Delecluse**.

Page 73 - Poste aux lettres, aux chevaux et télégraphe (Monteaux, Écure et Chouzy) **Jean-Louis et Danièle Rois**.

Page 111 - Mesnard de Chouzy, du Guérinet à Ignis. **Gilles Chassier**.

Page 121 - Le Domaine d'Andillon, une famille sous influence. **Alain Picouveau**.

Page 145 - Artistes et chartiste au logis de Saint-Bohaire. **Louis du Chalard**.

Page 159 - Saint-Lubin sous la ruée, témoignage écrit du maire de Saint-Lubin. (2e partie) **Hubert Parent du Châtelet**, annoté par **Jean-Paul Sauvage**.

Page 173 - Châteaux d'O en Cisse. **Isabel da Rocha**.

Page 193 - Trésors en Val de Cisse. **Jean-Paul Sauvage**.

Page 199 - Au courant de la Cisse.

Page 209 - La Vallée de la Cisse couleur

Page 213 - La cluse de la Cisse, à Valencisse. **Claude Le Doussal**.

Aussi nous nous adressons à vous tous, habitant(e)s de nos communes, intéressé(e)s par notre histoire naturelle, culturelle, sociale... passée ou actuelle : rejoignez-nous et venez étoffer notre noyau de « passeurs ». Chacun peut apporter sa pierre à cet édifice qui constitue notre patrimoine.

Contact : vallee.de.la.cisse@gmail.com

site internet : vallee-de-la-cisse.fr



URBANISME : PLUI-HD



Depuis 2015, un recensement des données d'urbanisme pour un nouveau territoire en 2020

A la suite de la délibération prise en 2015 par les maires des 48 communes d'Agglopolys, prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), valant également programme local de l'habitat, ainsi que plan de déplacements urbain (PLUi-HD), et les modalités de la concertation, la première partie de la procédure légale s'est achevée.

Regroupée volontairement au sein de l'unité géographique dite « *Veuzain-sur-Loire / Chaumont sur Loire* », notre commune a achevé aux termes d'une dizaine de réunions inter-unité géographique **depuis 2016**, le recensement des points forts et les contraintes légales du territoire concerné autour du bassin de la Cisse et des bords de Loire de Valloire à Rilly, Par ailleurs, chaque commune a recensé le patrimoine immobilier particulier, y compris le « petit » patrimoine, le volet paysager remarquable au sens du code de l'urbanisme et une réunion publique avec diaporama a été organisée salle associative. Elle a été très participative et instructive. **La phase du diagnostic s'est achevée fin 2017.**

Parallèlement, la commission communale d'urbanisme a recensé l'ensemble des terrains constructibles, discuté avec les services techniques d'Agglopolys des règles et normes applicables et obtenu des arbitrages réalistes pour notre commune, dont un peu plus de 50% des terres agricoles ont été protégées par le législateur. Depuis 2016, régulièrement nous invitons les propriétaires désireux d'obtenir une modification du plan d'urbanisme actuel à consulter en mairie le registre municipal permettant d'inscrire éventuellement des observations. Des solutions existent pour diviser les parcelles selon le concept **CONSTRUIRE DANS MON JARDIN-BIMBY**.

Tout au long de cette année **2018**, les communes ont été appelées à réfléchir sur les objectifs de développement du territoire, tout en protégeant les atouts et ce, dans le respect du schéma de cohérence territorial du Blaisois adopté en 2014.

L'adoption en Conseil communautaire, le 8 novembre 2018, du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est le document fondateur du PLUi-HD qui servira de référence pour les projets futurs de construction et d'aménagements privés et publics.

A compter de 2019, les élus du secteur géographique « *Veuzain-sur-Loire et Chaumont-sur-Loire* » devront décliner dans un règlement d'urbanisme les zonages qui détermineront l'usage des sols pour chaque parcelle, les actions en faveur de l'habitat et des déplacements. Ces projets seront votés en Conseil communautaire en 2020.



RÉUNION PUBLIQUE EN MAI 2018

Mairie de Monteaux
Salle de réunion cour de laMairie
(rue de l'abbé Pilté)
Du30avrilau25mai2018
(horairesd'ouverturedelamairie)



VOTE du PADD



CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

MONTEAUX 2018 en 12 MOIS D'IMAGES

GALETTES des rois des anciens 6 janvier

Le maire a redit son plaisir de retrouver tous les anciens pour ce moment de convivialité partagée et a remercié les élus présents pour les servir et les accompagner. Cette nouvelle année a donc débuté par une animation réalisée par les Chanteurs du Vendômois qui ont repris un répertoire de chansons françaises, rappelant à tous de bons souvenirs. Le maire a précisé l'idée du Conseil d'attribuer aux personnes de plus de 70 ans un bon d'achat destiné à les inciter à effectuer leurs courses dans les commerces locaux, le soutien de chacun étant indispensable à leur maintien. Après avoir renouvelé ses meilleurs vœux et laissé la place aux galettes des rois, les doyens ont été honorés comme il se doit.



VŒUX du 11 janvier

Pour un bilan de mi-mandat, Yves Lehouelleur a, devant la population, en présence de nombreux élus du département, des communes environnantes, des représentants de l'Etat, des associations communales et du Conseil municipal, présenté ses vœux au nom de la municipalité.

Cette cérémonie fut l'occasion de rappeler les nombreux travaux effectués en 2017 : modernisation et sécurisation de la commune, enfouissement de la 1^{ère} tranche des réseaux aériens et arrivée de la fibre optique, réhabilitation partielle du réseau d'assainissement, rénovation du château d'eau de la Briderie, busages, caniveaux, chemin piétonnier du Riot, protection des écoles, électrification des cloches de l'église, création de WC publics, mise en sécurité de la salle de mariage et réunion rue Abbé Pilté et éclairage des panneaux d'information pour l'essentiel.

Les prévisions de travaux pour 2018 furent également listées et chaque dossier a fait l'objet de demandes de subventions.

La semaine scolaire ramenée à 4 jours, l'état de santé de notre boucher et la mise en place de bons de soutien à nos commerces furent évoqués.

Les remerciements sont allés à tous les acteurs de la vie économique, aux associations dynamiques dont le comité des fêtes et aux sapeurs-pompiers présents à chaque cérémonie officielle. Après les discours, notamment du président du Conseil départemental et du représentant d'Agglopolys, Hubert Lambert a reçu la médaille du Mérite agricole.

Le maire a clôturé la cérémonie en invitant tous les présents à partager le verre de l'amitié et à venir se restaurer près des buffets.



JEUNES DIPLÔMÉS A L'HONNEUR 11 janvier



Depuis 3 ans, le Conseil municipale remet un diplôme d'honneur communal, assorti d'un cadeau, aux jeunes ayant obtenu un diplôme reconnu par l'Education nationale ou le monde professionnel. Cette année, sept jeunes ont été félicités pour les efforts entrepris et menés à bien.

CARNAVAL DES ÉCOLES 18 mars « FESTIF ET COLORÉ »

Malgré le froid réel, ce 18 mars, le traditionnel défilé s'est montré chaleureux et haut en couleurs, scandé par des rythmes de samba bien entraînants. Organisé par les parents d'élèves des communes de Monteaux, Mesland et Veuves, les batailles de confettis ont fait rage entre petits et grands. Le corps enseignant, les animateurs et le représentant du maire n'ont pas été épargnés.

Parcourant la rue de la Vallée, les participants ont fait halte place Bernard de Montebise, avant de repartir, après une distribution de bonbons par l'épicière, Mme Christine Leclerc, vers la salle associative où un goûter était servi par les parents d'élèves. Le vin d'honneur (boissons pour petits et grands) a été offert par la municipalité de Monteaux.



CÉRÉMONIE DU 19 mars « JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR »

Le maire a tenu à ce que la commune rende avec cette cérémonie un hommage d'une part, à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc et plus spécialement au lieutenant Ancel décédé sur le sol algérien. Malgré les nombreuses victimes, le cessez le feu du 19 mars 1962 n'a pas pu empêcher les milliers de drame de la transition et il nous appartient à chacun de continuer le devoir de mémoire.

Après avoir déposé avec le représentant local de la FNACA, M. Roger Marmion, une gerbe au monument aux morts. Le maire a demandé une minute de silence puis salué les porte-drapeaux, il a invité l'ensemble des participants en mairie pour visionner une rétrospective de l'inauguration de la place du 19 mars et partager un apéritif de l'amitié.



UNE BIBLIOTHÈQUE GRATUITE À L'ÉPICERIE 06 mai



Depuis plusieurs mois, les communes de la région centre se dotaient d'une bibliothèque interactive.

A Monteaux, c'est fait, une biblio-troc a été installée à l'épicerie.

A l'initiative de Mme Gurbala et de Christine, l'épicière, un dépôt de livres est à la disposition de tout le monde.

Ce sont les Montheaubaldiens qui ont fourni les livres. Le principe est simple : on apporte un livre, on en choisit un autre, on le lit puis on le ramène. **C'est gratuit !** Si on n'a pas de livres à échanger, il est possible d'en emprunter un et de le rapporter. Christine a laissé une vitrine visible pour les livres et Mme Palcowski a offert un cadre pour attirer l'attention des futurs lecteurs.

CÉRÉMONIE DU 8 mai



La cérémonie de cette année avait mis l'accent sur l'hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale, aux combattants de 1940 dont le sacrifice permis de ralentir l'avancée des nazis lors de la bataille de France, aux femmes et hommes venus du monde entier pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité. Une minute de silence a été observée pour le lieutenant-colonel de Gendarmerie Beltrame qui a donné sa vie pour sauver des otages, puis aux victimes et familles victimes du terrorisme. Le maire a ensuite décoré 2 sapeurs-pompiers pour les services rendus et invité la population à partager en toute amitié un verre et à consulter les panneaux d'exposition sur les documents d'urbanisme.

TOMBOLA QUINZAINE COMMERCIALE 13 mai



C'est près d'un chapiteau sympathique que Mmes Debenne, Rage et Leclerc ont fait tirer au sort parmi les présents, dont le maire et des élus, les nombreux lots centrés sur le thème des loisirs et des vacances. Ce furent 17 heureux qui sont repartis avec leurs cadeaux. Avant de partager le verre de l'amitié, le maire a rappelé que la bonne santé de nos commerces était vitale pour notre village rural et qu'il appartenait à chacun de leur rendre visite.



COMICE AGRICOLE D'AGGLOPOLYS À CANDÉ 16 et 17 juin



La Commune a été heureuse de participer au comice agricole de Candé-sur-Beuvron, les 16 et 17 juin 2018. Elle a prêté du matériel et de moyens humains. Dès l'entrée, Monteaux était représentée par un chevalet double face, illustré des photographies des principaux éléments représentatifs de la Commune.

Ce fut une grande fête du monde rural et un carrefour technique de l'agriculture d'aujourd'hui. Les participants professionnels, les communes et les visiteurs ont regardé cet événement comme un trait d'union entre villes et campagnes.

Les petits et grands ont pu apprécier la ferme pédagogique comme une vitrine du territoire. Ce fut aussi un marché gourmand où les produits locaux ont suscité parfois de longues files d'attente avant de pouvoir s'approvisionner.

Enfin, pour la première fois, un Comice agricole à destination des scolaires de maternelle et de primaire d'Agglopolys a été organisé sous forme d'ateliers (« du mouton à la laine », « le rucher », « les animaux de la ferme », notamment.



FÊTE DE LA MUSIQUE 21 juin



FÊTE DES SAINTS PATRONS DE LA COMMUNE 24 juin



Depuis la consécration de la nouvelle église à saint Pierre et saint Paul le 24 décembre 1859, il était de coutume de célébrer ces 2 saints une fois l'an. Puis, la tradition s'était perdue. La municipalité a souhaité renouer avec cette vieille tradition et c'est avec un grand bonheur que le père Jean Petit a célébré la messe dans une nef décorée pour la circonstance. Il a ensuite invité le maire à prendre la parole, celui-ci a remercié les participants des neuf paroisses et les a invité à rejoindre l'ensemble des habitants de la commune pour partager un vin d'honneur dans la cour de la mairie. À 15h00, une visite commentée de l'église était organisée.



FÊTE NATIONALE 14 juillet



Cette année encore, la fête du 14 juillet fut suivie par des participants de plus en plus nombreux. Aujourd'hui, c'est moins la célébration de la prise de la Bastille que la fête de la République, puis de la Fête Nationale, depuis le 11 novembre 1918.

Après le traditionnel défilé et les jeux des enfants dans le square du lieutenant Ancel furent distribuées des Chouennes monthéaubaldiennes accompagnées du verre de l'amitié, servi par les conseillers municipaux sous les chapiteaux.

C'est l'Association des Parents d'Élèves qui a pris en charge l'organisation des repas pour ceux qui les avaient commandés et l'indispensable buvette.

A la tombée de la nuit, emmenée par la musique, la retraite aux flambeaux, au grand plaisir des petits et des grands, amena la population jusqu'aux emplacements sécurisés pour le tir du feu d'artifice par les personnels municipaux.



LA BROCANTE UN MOMENT FORT 2 septembre



La 28^{ème} brocante « Michel Cholet » organisée par le Comité des fêtes a, été encore une fois une réussite malgré quelques défections inattendues, « l'essentiel était de participer » là comme ailleurs. L'entrée et le parking bien coordonné étaient gratuits. Les moules frites, les grillades, les crêpes et la buvette ont donné toute satisfaction aux chalandes et aux participants, sans compter le manège pour les enfants.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES 23 juin



LE TRAIN USINE EN GARE DE VEUVES-MONTEAUX août



La gare de Veuves-Monteaux est toujours en fonction depuis 1868, pour les usagers comme pour les trains TER et de FRET. Après la modernisation de la ligne « Bleue Atlantique », ses abris nouveaux et le souterrain du passage à niveau de la gare d'Onzain, c'est en août 2018 que le train-tronçon s'est activé en bordure des quais au renouvellement des rails, traverses et ballast entre Blois et la Ville-aux-Dames pour de bonnes conditions de circulation.

DES TROMPES DE CHASSE POUR LA ST HUBERT 27 octobre



Samedi matin à l'aube, la Commune accueillait L'ÉQUIPAGE des GRANDES HARDIÈRES pour la traditionnelle messe de la Saint Hubert, organisée par les maîtres d'équipage, avant leur départ de chasse à courre. Les sonneurs ont interprété sur le parvis plusieurs airs, dont le « point du jour », avant de prendre place dans le chœur en présence du piqueux et de son chien. La « Saint Hubert » a résonné, notamment, dans l'église pendant la célébration du Père Rodrigue Bissy. A l'issue de celle-ci, le maire a invité l'équipage et toute la population à un vin d'honneur dont des boissons chaudes servies par les conseillers municipaux. Les tables avaient été préparées et décorées la veille de feuilles de fougères et de feuillage d'automne par les même personnes.



QUATRE RENDEZ-VOUS ORGANISÉS POUR SE SOUVENIR

LES VITRINES. Depuis le mois de juin, les habitants de la Commune possédant des souvenirs de leurs familles de la Grande Guerre ou des objets dits de tranchée ont été sollicités pour permettre l'aménagement des deux vitrines de la Mairie (Bulletin n°15 de janvier 2018). Leur réponse a été très positive puisque dès le mois d'août, l'aménagement a pu être réalisé, à l'aide notamment d'objets et matériels militaires, documents d'archive, de photos et médailles. Une inauguration guidée a été effectuée le 11 novembre avant et après la cérémonie municipale. Les vitrines seront démontées en septembre prochain, pour céder la place à un autre thème.

UNE 1^{ère} EXPOSITION, composée de nombreux modules prêtés par le service culturel du département de Loir-et-Cher a permis de retracer l'implantation des Américains en Loir-et-Cher à partir de 1917. Ces panneaux ont été répartis dans le hall de la mairie et dans la salle de réunion de la rue de l'Abbé Pilté du 8 au 15 novembre et les plus pédagogiques avaient été sortis lors du vin d'honneur dans la cour de la Mairie.

UNE CÉRÉMONIE PARTICULIÈREMENT SOIGNÉE.

C'est à 11h30 que les cloches de l'église ont sonné à toute volée pendant de longues minutes pour annoncer la fin des combats tant attendus. Après un hommage aux morts de la Grande Guerre, le maire a tenu à rappeler que cette journée, dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix, concrétisait le devoir de mémoire des moments sanglants de notre histoire, et qu'il s'agissait de **pardonner l'impardonnable**. Son allocution fut suivie par une page d'histoire sur le dernier mort du 11 novembre; la lecture particulièrement émouvante d'une lettre d'un poilu à sa mère, puis la remise d'une décoration à un adjoint pour ses 25 ans de mandat. La Marseillaise chantée par les enfants des écoles fut reprise par le Conseil Municipal. C'est à ce moment que les élèves de l'école de Monteaux offrirent à la Commune un « **CUBE de 14-18** » représentant sur une des faces notre monument aux morts. Le maire a lors remercié Mmes Chauvin et Alvès et les élèves pour la confection de ce cube historique. Puis, remerciant les familles ayant prêté des documents pour les vitrines, il a invité l'ensemble de la population à un vin d'honneur et à visiter les expositions.

Enfin, une seconde EXPOSITION, à partir du 15 novembre, a permis de prendre connaissance des moments importants de la Grande Guerre. Cette rétrospective composée de nombreux panneaux a illustré pendant une dizaine de jours, notamment l'enthousiasme du départ, les moments difficiles, la vie en Loir-et-Cher « à l'arrière » et l'organisation des régiments de Blois et Vendôme. Dans le cadre du projet



pédagogique **23 élèves** de CM2, classe de Mme Sandrine ALVÈS ont été accueillis par le maire salle de l'Abbé Pilté puis en mairie pour une présentation commentée des panneaux les plus significatifs par Jean-Louis ROIS. A cette occasion, le maire au nom de la Commune a de nouveau chaleureusement remercié Mme Alvès et les élèves pour la confection du « **CUBE de 14-18** ».



SAINTE BARBE INTERCOMMUNALE 26 novembre

La commune de Valloire à Chouzy sur Cisse a reçu à l'école primaire les trois centres de sapeurs-pompiers de Chouzy sur Cisse, de Veuzain-sur-Loire sur Loire et de Monteaux-Mesland, ainsi que le président du conseil départemental et sa vice-présidente, les cadres du SDIS, et les élus communaux. Chaque chef de centre a récapitulé les missions accomplies, puis vint le temps de récompenses et promotions. Cette année deux sapeurs-pompiers de notre centre ont été distingués : Eric Bizieux a été promu au grade de sergent-chef et Anthony Dabert a été décoré pour vingt ans de service.



MARCHÉ DE NOËL : ACAM-APE-MARPA 9 décembre

Cette année encore, les associations des parents d'élèves, des commerçants et de la MARPA s'étaient installées derrière l'église pour organiser le marché de Noël sous les grands chapiteaux et dans la grande salle de la MARPA.

A côté des exposants, le stand restauration proposait aux visiteurs et aux résidents un repas saucisses-lentilles bien venu en cette saison. L'APE rencontrait son succès habituel avec sa table de jeux de société. Les enfants des écoles ont présenté leur spectacle malgré les intempéries. Toutefois le lâcher de ballon a été reporté. Mais quand le Père Noël est arrivé, tout est rentré dans l'ordre. Un chocolat chaud a été offert aux enfants et des crêpes, gâteaux et gaufres venaient accompagner le vin chaud bienvenu. Enfin, avec les exposants, on pouvait compléter ses cadeaux de Noël : produits locaux, productions artisanales et décoratives, certaines réalisées par les résidents et les personnels de la Marpa.



Photo M.Gallois



CONCERT VIVALDI festillésime 41 du 9 décembre



Présenté dans le cadre de la saison culturelle du département de Loir-et-Cher (FESTILLÉSIME 41) le concert de Noël était organisé cette année dans notre salle associative. C'est l'Association intercommunale des Arts d'Héliou, des Douves, qui présentait « LES

QUATRE SAISONS de VIVALDI ». L'ensemble LES FOLIES FRANÇAISES, dirigé par Patrick Cohen-Akenine, violon, a ravi le public venu nombreux écouter une version inédite du concerto fort célèbre d'Antonio Vivaldi, interprété par un bel ensemble instrumental. Les mélomanes sont repartis enchantés.



Photo M.Gallois

LE CENTRE DE SECOURS MONTEAUX / MESLAND 18/112

Le centre d'intervention de Monteaux-Mesland, avec un effectif de 12 sapeurs-pompiers, a réalisé en 2018 un total de 90 interventions (en augmentation par rapport à 2017) sur les communes de Monteaux, Mesland, Veuves et Onzain. Toutes les personnes qui composent l'effectif sont des volontaires qui exercent cette activité bénévolement en supplément de leurs activités professionnelles, ce qui explique qu'à certaines périodes de la journée, comme beaucoup de centres du département nous ne sommes pas disponibles.



Au mois de décembre 2018, les 23 élèves de la classe de CM2 ont reçu la formation APS (apprendre à porter secours). En avril et juin, deux formations aux gestes qui sauvent ont été enseignées et en octobre deux formations PSC1 (premier secours civique de niveau 1) ont également été effectuées par les sapeurs pompiers.

La représentation pour les cérémonies commémoratives est assurée sur les deux communes en alternance ainsi que les manifestations du 14 juillet.

Nous vous remercions de la reconnaissance que vous nous accordez notamment dans le cadre de l'offrande des calendriers, de votre participation pour nos manifestations et aux activités que nous vous proposons. Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de joie et de réussite pour 2019.

Recrutement :

Deux périodes de recrutement ont lieu chaque année en Février et Septembre. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez le Lieutenant Hervé VERON ou le Sergent-chef Eric BIZIEUX.

Lieutenant Hervé VERON

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Manifestations organisées par l'Amicale en 2019

2 mars 2019 soirée dansante à Monteaux.

13 juillet Bal public stade de Mesland.

23 novembre Cérémonie intercommunale de la Sainte Barbe à Mesland.

Président : Pascal REUILLON, Trésorier : Jean Luc BRUNET

Formation gratuite aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateur le:

samedi 25 mai et samedi 22 juin de 9h00 / 12h00

s'inscrire auprès du Lieutenant Hervé VERON au 06 11 91 37 47

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LE COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, l'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 2ème vendredi de Décembre, elle est ouverte à toutes les personnes qui le souhaitent.

A cette occasion, nous avons pu faire le bilan des manifestations de l'année écoulée et présenter le calendrier de l'année 2019.

Conformément à nos statuts, un tiers des membres du Conseil d'Administration était à renouveler. Cette année, après de nombreuses années parmi nous, Monique Adout n'a pas reconduit sa candidature au Conseil d'Administration, elle restera malgré tout adhérente au Comité des Fêtes. Nous la remercions pour le temps qu'elle a consacré à nos activités et sommes heureux d'accueillir un nouveau candidat au sein du d'Administration : Alain Fistahl, déjà adhérent actif de notre association.

Nous avons également pris l'option d'élargir les fonctions dans notre bureau, ainsi :

Jean-Claude MORON (Président), est secondé par 2 Vice-Président(e)s :

Catherine BETHINGER et Xavier GRIGNON,

Aline PARDESSUS (Trésorière) est également secondée par 2 adjoints :

Bruno LEROUX et Alain GUERTIN

Véronique COUETTE et Marie MARCHAND continuent d'assurer le Secrétariat

Les autres membres du Conseil d'Administration sont : Patrice LEVEAU, Christian PALKOWSKI, Alain FISTAHL et Marie-Françoise POTRONNAT.

Pour 2019, le samedi 26 janvier repas dansant.

Vous pouvez déjà le noter dans vos agendas...

Au cours de l'année, vous pourrez participer :

- Au concours de belote, le samedi 16 mars,

- A la rando VTT le dimanche 14 avril,

- Au rallye vélo le dimanche 16 juin,

- A la brocante vide-greniers le 1er septembre

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, aussi, si l'animation de



notre commune vous motive, venez nous rejoindre !

Pour cela, contactez un membre adhérent de votre connaissance et venez participer à l'organisation de la manifestation qui vous intéresse. Nous vous souhaitons une excellente année 2019 et vous disons à bientôt.



LA COULEUR DU TEMPS



Un atelier de dessin et aquarelle botanique est proposé à Monteaux, salle de réunion rue de l'Abbé Pilté

Catherine Delhom fournit les modèles selon la saison et donne des conseils.

Initiation et perfectionnement, observations, mise en place du dessin et mise en couleurs à l'aquarelle.

Cette technique est utilisée pour l'illustration, la décoration et a pour origine une vocation scientifique.

Cet atelier est organisé avec l'association "la couleur du temps", le montant de l'adhésion est de 20 € par an, les séances sont gratuites. Pour une séance d'essai, du matériel est prêté par l'association.

Pour l'année 2018/2019, les séances ont lieu les mardis de 15h à 18h :

9 octobre, 13 novembre, 11 décembre 2018

8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin 2019

Informations: C. Delhom 02 54 70 26 96 ou 06 81 91 51 15

Notre association a un blog à l'adresse suivante: <http://la-couleur-du-temps.over-blog.com/>

Comme mail, nous utilisons nos mails personnels, et en ce qui concerne Monteaux, c'est le mien: catherine.delhom41@orange.fr

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

1—« Gym et Sh'Bam »

L'année a repris avec le même enthousiasme que l'année 2017. De nombreuses adhérentes participent au cours de SH'BAM et à la gymnastique d'entretien. Nos effectifs restent stables et habitent Monteaux ou les communes avoisinantes.

William anime toujours nos cours du jeudi (gym et Sh'Bam) et Dominique continue d'assurer bénévolement celui du mardi.



Les horaires n'ont pas changé :

- Sh'Bam : jeudi de 18 h 55 à 19 h 50
 - GYM : Mardi de 19 h à 20 h
- Jeudi de 18 h à 18 h 55

Vous pouvez trouver sur le site de la commune des informations complémentaires



2—« La 24 Monthéobaldienne »

55 marcheurs ont bravé la météo pour venir parcourir les chemins balisés par l'association de gymnastique. Tous ont été enchantés par les 4 parcours proposés et par l'accueil qui leur a été réservé à la pause où le vin chaud et le boudin grillé leur ont apporté un réel réconfort. Merci à eux et à tous les bénévoles qui permettent d'organiser cette randonnée dans les meilleures conditions



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MONTEAUX-VEUVES

L'effectif de la Société de Chasse reste stable avec une trentaine de sociétaires (résidents de Monteaux ou Veuves) et une dizaine d'actionnaires. Tous peuvent pratiquer leur loisir chaque dimanche et jour férié durant la période légale d'ouverture de la chasse.

Des **battues** sont également organisées, et en coordination avec les agriculteurs, les chasseurs participent à la régulation des populations de nuisibles (sangliers, renards).

Cette année, la Société de chasse a poursuivi l'installation de clôtures le long de la voie ferrée à Veuves. Ainsi les battues organisées dans ce secteur pour lutter contre les dégâts principalement de sangliers dans les récoltes ne mettent pas les chiens en danger, leur empêchant l'accès aux rails et à la D952. Ces clôtures restent bien entendu ouvertes en dehors des temps de battues, pour la circulation de la faune sauvage.

La **réintroduction de faisans** de souche naturelle a porté ses fruits et nous avons pu constater une bonne reproduction au printemps dernier. Ces populations devraient encore se développer, au grand plaisir également des promeneurs et randonneurs, qui peuvent les observer aux bords des routes ou dans la plaine, ou les entendre chanter.

Comme chaque année, deux événements permettent à tous, chasseurs et non chasseurs de se retrouver :

Le **Comptage de Perdrix**, le 2^{ème} dimanche de Mars : Si vous aimez marcher n'hésitez pas à vous joindre à nous. Un ravitaillement en milieu de matinée est offert à tous les participants.

Le **Repas dansant** à la mi-novembre : Depuis 10 ans, la Société de Chasse organise un repas dansant à la Salle Associative.

En cas de constat de pratiques douteuses, nous vous engageons vivement à contacter directement les **Gardes Nationaux** au : **02.54.79.81.79**.

Tous les membres du bureau et moi-même, vous adressons nos meilleurs vœux 2019.



L'AMICALE du TEMPS LIBRE de MONTEAUX (ATML)



L'Amicale du temps libre de Monteaux vous invite à vous joindre à nous pour partager jeux divers, goûters, etc...tous les premiers et troisièmes mercredi du mois à 14h30, salle de réunion 3 rue de l'abbé Pilté.

Pour une somme annuelle de 15 €/personne, vous bénéficiez d'un repas annuel dans un restaurant choisi par nos soins. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Lucette BOUGUETOF présidente de l'ATML

(l'Amicale du Temps Libre de Monteaux 02 54 70 29 84)

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves Mesland, Monteaux, Veuves (APE) est constituée d'une vingtaine de parents d'élèves.

L'année passée, nous avons organisé un Loto, tenu une buvette à Noël, un Carnaval sur les thèmes de la musique et du livre, une Kermesse, un Loto et un marché de Noël...

Pour l'année 2017/2018 nous avons donné aux écoles près de 3 000€ et pour l'année 2018/2019, nous avons donné l'équivalent de 30€/enfant à chacune des deux écoles ; soit 3 390€ en tout, ainsi qu'un don de 1 500€ pour la classe CM2 qui permettra de financer une partie de l'étoile cyclo.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2018-2019 :

Présidente: Messaline Mothron Leveau

Vice Président: Vanessa Barrier

Trésorière: Stéphanie Lebeau

Secrétaire: Laetitia Nadou

Trésorière adjointe: Amélie Dabert

Secrétaire adjointe: Priscilia Coeurjoli

Secrétaire adjointe: Séverine Hétté

En 2019, nous organisons:

- ♦ Une bourse aux jouets et vêtements fin mars 2019
- ♦ Une vente de crêpes au marché des Vikings à Veuves
- ♦ Une kermesse samedi 29 juin à Mesland
- ♦ Le carnaval à Monteaux le dimanche 17 mars



Nous remercions infiniment les parents, les instituteurs, le SIVOS, les comités des fêtes, les mairies et entreprises qui nous aident toute l'année sans que tout cela serait impossible.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019



LA MARPA

Une année 2018 marquée par un bureau renouvelé pour de nouvelles missions

La nouvelle équipe :

De gauche à droite :

J-C. Benoin, A. Gurbala,

M-R. Ossende, C. Lubineau,

M-D. Macia et D. Rois



A l'issue de l'Assemblée générale de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) du 10 septembre dernier, un nouveau Conseil d'Administration a été élu : Danièle Rois, Présidente à l'unanimité, Agnès Gurbala, trésorière et Marie-Dominique Macia, secrétaire. . Jean-Claude Benoin et Marie-Rose Ossende ont été reconduits comme Vice-Président et secrétaire adjointe.



La nouvelle présidente de la MARPA a remercié les administrateurs tous bénévoles de cette association loi 1901, ainsi que l'ancienne équipe dont la présidente qui a quitté la MARPA. Elle a ensuite esquissé les nouvelles orientations et souhaité que le travail se fasse, en commissions, dans la convivialité et la transparence, soulignant l'étendue des tâches à accomplir par le Conseil vis à vis des résidents.

En tant que trésorière, elle avait pu apprécier la bonne collaboration avec Mme Lubineau, responsable de la gestion, de l'animation et des personnels, soulignant leur disponibilité.

Christian Palcowski a été élu comme trésorier adjoint lors du CA du 18 octobre.

Tout au long de l'année 2018, de nombreuses activités ont été organisées :

Toutes les **semaines** ont lieu : deux ateliers gymnastiques (Siel bleu et EPGV), un atelier mémoire (Odysée), un atelier créatif animé par Mado bénévole à la MARPA.

Une fois **par mois**, l'association « Parenthèse » est présente pour un atelier bien-être, alliant esthétique et création et un loto interne est organisé par deux bénévoles. Enfin une fois **par an**, grâce à la mairie, un grand loto public est organisé salle associative. **Une année ponctuée par la venue d'artistes :**

Les tribulations d'Eugène Marcassin par M. Cabrera, le spectacle cabaret en duo de Phil et Laure, Florian Royce interprète Claude François, un concert de violoncelliste, la venue de P. Chatelin, enfin Quintessence, avec son orgue de barbarie est venu animer le marché de Noël le 9 décembre 2018, organisé conjointement avec l'association des parents d'élèves et celle des commerçants de Monteaux.

Tous les habitants de Monteaux sont conviés à assister gratuitement à ces animations.



GROUPE D'ÉTUDES D'HISTOIRE LOCALE D'ONZAIN ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Des activités diversifiées :

CONFÉRENCES : Si vous aimez le Patrimoine, l'Histoire locale, la Géographie régionale, le vendredi 2 fois par an, conférence traitant de deux thèmes différents d'histoire locale ; prenez note de la prochaine conférence le **vendredi 24 mai 2019**, à 20H30, dans la grande salle Charles de Rostaing à ONZAIN. Les thèmes vous seront annoncés à l'avance sur le site de notre commune et dans la presse. La cotisation de 8 euros/an permet de recevoir les deux bulletins semestriels de l'association, contenant les textes et les illustrations des conférences.

Nous faisons en permanence appel aux membres, aussi si vous souhaitez mettre en valeur des documents locaux, des thèmes d'histoire locale sur lesquels vous avez commencé à réfléchir, voire des documents familiaux, vous pouvez nous rejoindre comme intervenant. Et si vous n'osez pas parler en public, nous vous adjoindrons un membre pour présenter vos documents. A titre d'exemple, lors de la réunion du 29 novembre 2018, une famille de Monteaux nous avait confié le journal personnel d'un brancardier de la Grande Guerre et de nombreux documents avaient été ajoutés par le conférencier pour illustrer ce document historique.

GÉNÉALOGIE : Le lundi en mairie d'Onzain, dépouillement des actes d'État civil en vue de la confection de tables publiées par le Cercle Généalogique de Loir-et-Cher. Chacun est le bienvenu pour ce travail de compilation indispensable pour toutes recherches familiales. Même si vous n'avez que quelques heures rejoignez-nous. Si vous souhaitez commencer des recherches sur votre famille, **venez gratuitement samedi 23 mars 2019** entre 10 H et 17 H .

Le Cercle Généalogique de Loir-et-Cher
et le Groupe d'Études d'Histoire Locale
d'Onzain
vous donnent rendez-vous

à
ONZAIN
SALLE ABEL GENTY
7 rue Gustave Marc, 41150 ONZAIN

**Le samedi 23 mars 2019
De 10h à 17h**

HISTOIRE DES FAMILLES

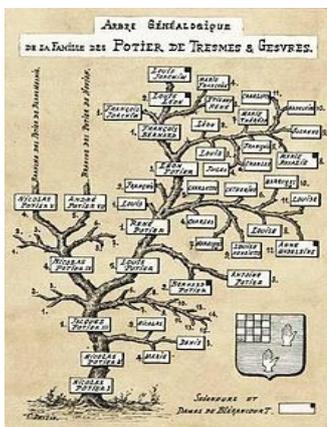
Destiné à tout public. Entrée libre.

- Aide pour les débutants
- Conseil à la recherche
- Consultation de nos bases de données
- Aide informatique et internet

Site Internet : <http://www.cg41.fr>
Contact : tél. 82 54 56 07 11 - Courriel : cg41@orange.fr

Qui n'a pas rêvé un jour d'aller à la recherche de ses ancêtres,
de retrouver ses racines,
d'écrire l'histoire de sa famille,
d'un lieu ou d'un village ?

Et pourquoi pas VOUS ?



Conseil d'Administration

Composition au 30 novembre 2018 :

Président : Jean Boussard,
Vice-Président : Jean-Louis Rois,

Trésorière : Annick Cottencin,
Trésorière adjointe : Andrée Guibout,
Secrétaire : Marcelle Janvier

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Le comité de rédaction du Bulletin d'informations municipales rappelle que pour l'édition de fin d'année, les communications des associations doivent lui parvenir en Mairie (texte et si possible photos des activités de façon dématérialisée) pour le **15 décembre, date de rigueur**, à défaut, les informations ne pourront être publiées dans les délais souhaités. Merci d'avance pour votre compréhension.

Mémoire des anciens : Paul Bétremieux, médecin de campagne

Notre doyen, Paul Bétremieux est né le 10 juillet 1922, à Lille. Après ses études à Pontlevoy, une fois son doctorat en médecine obtenu, il assure d'abord des remplacements, avant d'installer son cabinet à Monteaux en 1955. Puis, il décide de réserver sa maison à son épouse et à ses quatre filles.

Précurseur du regroupement des professions médicales, il achète à Onzain un terrain et construit en 1972 la maison médicale, avec deux confrères. Il va alors exercer sa profession, tous les matins, en étant toujours de service l'après-midi, la maison médicale fermant à 20 heures. A cela, s'ajoutait une semaine de garde par roulement.

Les téléphones étaient rares, surtout dans les hameaux, les voisins prêtaient volontiers leur appareil pour les communications médicales qui ne pouvaient attendre. Bien souvent, les rendez-vous lui parvenaient par le facteur à vélo, après sa tournée, pour une demande de visite à domicile ou pour lui signaler un problème. C'était le meilleur réseau d'information, de l'époque fiable et sans coupures de serveur ! Le secteur de la maison médicale était très étendu : de Chouzy-Les Grouëts à Cangey-Limeray, et de Chaumont sur Loire à Rilly et même la zup de Blois pour ces trois médecins. Son épouse Denise, diplômée sage-femme, l'accompagnait lors des grossesses difficiles et des naissances. C'est elle qui gérait les visites de nuit et pour lui indiquer de ne pas rentrer la voiture au garage, allumait la lumière à l'extérieur.

Parfois les voisins ou la famille lui amenaient un patient pour des blessures « *semi-urgentes* ». Pour les cas les plus graves, il se déplaçait sur les lieux de l'accident. Ceux dits « de ferme » survenus par manque de rigueur étaient à cette époque les plus nombreux. Ils étaient le plus souvent causés par imprudence, avec les chevaux, le machinisme agricole et les tracteurs non sécurisés, les travaux des champs et les accidents sur la Loire. La route de la levée était, comme aujourd'hui, tout aussi dangereuse et il lui est arrivé d'intervenir pour des blessures diverses dont des brûlures à la demande des gendarmes. En zone rurale, les maladies provenaient souvent de l'insalubrité des maisons, liée au surpeuplement et à la cohabitation. Si les prescriptions étaient couvertes par le secret médical, en revanche pour les épidémies, la journée de travail ne s'achevait que lorsqu'il avait signalé en mairie ses statistiques du jour.

Outre le règlement en espèces des consultations, il n'était pas rare qu'il soit payé « en nature ». Parfois, le cadeau d'une oie à Noël, des champignons (girolles ou coulemelles), du lait de vache, des paniers par les gens du voyage et même tous les ans un kilo de chocolat Poulain dans un emballage spécial remplaçaient ses honoraires. Il était aussi payé une fois par an au moment des récoltes, par du vin, des asperges, du blé ou de l'avoine, pour ses nombreux passages réguliers tout au long de l'année et pour le suivi de quelques malades tous les jours qui le transformait ainsi en « médecin de famille », de la grand-mère au nouveau-né, et parfois les animaux aussi ! Les patients sans ressources allaient chercher un bon à la mairie qui lui était remis après la consultation ou la visite.

« Médecin à tout faire », il a passionnément aimé sa profession . . . et ses patients.

Propos recueillis par Jean-Louis Rois.



La famille MARIN-DESBROSSES

Dans l'ancien cimetière de la commune, à l'emplacement du colombarium, une plaque commémorative rappelle que reposent dans la crypte :

- ◆ François-René, maire de Monteaux en 1829-1830, magistrat puis appelé par le préfet de Loir-et-Cher comme Secrétaire général de préfecture.
- ◆ Son épouse Marie Barillau, bienfaitrice, qui créa à Monteaux un atelier de charité pour les indigents durant la disette de 1853-1854 et un bureau de bienfaisance en 1863, doté d'une rente de 200 000 francs or.
- ◆ Leurs quatre enfants, Jean-Charles Marcelin, Julie Césarie, Antonin et leur deuxième fils le médecin Marcellin Marin-Desbrosses, (1805-1844), conseiller d'arrondissement du canton d'Herbault et médecin départemental. Il éradiqua l'épidémie de Choléra à Blois, rédigea un rapport remarqué sur les enfants trouvés et fonda en 1832 la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher.
- ◆ Son grand-oncle, Charles-René, oratorien et supérieur du collège de Provins, résida à Pansel dès 1772. Il fut nommé syndic de la Municipalité sous l'Ancien régime et à ce titre participa le 5 mars 1789 à la rédaction du cahier de doléances de Monteaux .



TARIFS DE LA SALLE ASSOCIATIVE



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	PÉRIODE	CONDITIONS	COMMUNE 50 % la 1 ^{ère} loc. 75 % la 2 ^{ème} loc. 100 % les suivantes	ASSOCIATIONS LOCALES Gratuite la 1 ^{ère} loc. 50% les suivantes	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi 11h00	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €
UN JOUR	Samedi ou Dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi ou le dimanche à 10h00	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €
UN JOUR DE LA SEMAINE	Lundi au Jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €
VIN D'HONNEUR Ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	Grande salle : 100.00 €	Grande salle : 100.00 €	Grande salle : 100.00 €
CAUTION	TOUTES PERIODES		1000.00 €	1000.00 €	1000.00 €

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie ni de gratuité, ni de réduction.

SALLE DE RÉUNION ABBÉ PILTÉ entrée parking



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	TARIFS	CONDITIONS CAUTION	HABITANTS de la COMMUNE	ASSOCIATIONS LOCALES SALLE DE RÉUNION	HORS COMMUNE TARIF NORMAL
24 HEURES	70€	500€	50 % la 1 ^{ère} loc. et 100 % les suivantes	SALLE DE RÉUNION EXCLUSIVEMENT	TARIF NORMAL
48 HEURES	120€	500€			
3 JOURS	150€	500€			

INFOS PRATIQUES

URGENCES:

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119
Centre Hospitalier Tous services <i>Mail Pierre Charlot BLOIS</i>	02 54 55 66 33
EDF Dépannage Electricité ERDF/ENEDIS	08 11 01 02 12
GDF Dépannage Gaz ENGIE	09 69 36 35 34
Gendarmerie / Police	17
Pompiers	18/112
Samu	15
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800
SOS DROGUE ALCOOL TABAC INFO	0 800 231 313
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
DEPISTAGE CANCER ET ALZHEIMER	02.54.43.67.26

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES:

Mairie <i>mairie@monteaux.fr</i>	02 54 70 22 28
Ecole maternelle <i>Grande Rue MESLAND</i>	02 54 70 21 84
Ecole primaire <i>48 rue de la Vallée</i>	02 54 70 21 61
Site de Monteaux <i>monteaux.fr</i>	
Collège J. Crocheton <i>17 rue de Touraine Onzain</i>	02 54 20 70 21
SIVOS -Mesland-Monteaux-Veuves 50 rue de la vallée	02 54 70 29 13

SERVICES:

L'Agence Postale Communale <i>2 rue St-Denis</i>	02 54 70 25 51
Centre des Finances Publiques (Blois)	02 54 55 70 80
Presbytère du secteur paroissial (Onzain)	02 54 20 70 75
Halte garderie « La capucine » Onzain	03 54 20 88 40
MARPA Pierre Fouquet Hatevilain	02 54 70 25 18
Salle de Réunion 3 rue Abbé Pilté	02 54 70 22 28
Salle Associative Rte de la Michollerie	02 54 70 22 28

PRODUCTEURS LOCAUX:

Pironneau EARL Frédéric Pironneau	02 54 70 23 75
---	----------------

LES ARTISANS-COMMERCANTS:

Boucherie/C Traiteur Emmanuel Girouard	02 47 29 50 20
Boulangerie Christophe et Edith Debenne	02 54 70 24 39
Café Presse Tabac, Alain Binet	02 54 70 22 06
Épicerie, Christine Leclerc	02 54 70 21 49
Monteaux coiffure Corinne Rage	02 54 79.42.20
Coiffure à domicile Magali Moncuit	02 54 70 28 11
Esthéticienne à domicile Corinne Daburon	06 23 48 36 77
Terrassement, maçonnerie Benoît Macia	06 32 57 57 10
Menuiserie fenêtrier Franck Palin	06 84 14 78 60
Garden expo artisanat bijoux peintures photos Pauline Colbeau-Justin	06 08 60 36 25
Charpente - couverture-Ossature bois Guillaume Alix	06 04 49 34 58
Graphiste publicitaire Aude Marie Brèche	06 20 14 81 63
David Carrelage Frédéric David	02 54 46 11 86
Plomberie chauffage Jean-Michel Régnard	02 54 70 24 78
Cabinet conseil prévention Hervé Véron	06 11 91 37 47
Conseil en stratégies patrimoniales Jérémy Blanc	06 72 82 46 70
Electricité Alain Florance	06 80 85 33 35
Plomberie Katia Mahoudeau	06 82 29 38 36
Architecte Pierre Noailly	02 54 70 26 28

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES:

Clos de la Briderie François Girault	02 54 70 28 89
Clos de la Janverie Gordian de Galliffet	02.54.70.25.99
Au cœur du bien être Manuel Grandchamp	06 09 94 15 28
À la Colombe René Villain	06 16 35 03 92
Le Trotteur Véronique Blin « la Michollerie »	02 54 70 22 57
Le Moulin de Pansel Pascal Henault	02 54 70 23 16
Les Bocages Jérémy Kolbé	09 50 33 20 52
Madame Odile Bonami	06 03 21 37 00

Médiathèque Onzain/Agglopolys

Tél 02.54.20.78.00



Ludothèque

Impasse Camille

Diard -Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h30





L'ESPACE MARIN-DESBROSSES



CA VAL DE FRANCE
L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRITOIRE

VEUZAIN-SUR-LOIRE
11 rue de la justice • ONZAIN • 02 54 32 67 86
agence.veuzainsurloire@ca-valdefrance.fr
www.ca-valdefrance.fr

EMPLACEMENT A VOTRE DISPOSITION
POUR VOTRE FUTURE
ANNONCE

EMPLACEMENT A VOTRE DISPOSITION
POUR VOTRE FUTURE ANNONCE

Découvrez nos applis mobiles :

Ma Banque Ma Carte Pacifica

Retrouvez-nous sur :

CreditAgricultureValDeFrance

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 822 704. Adresses : CS 50049 28000 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tel. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr

BULLETIN N°17 COMMUNE de MONTEAUX



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication Yves Lehouelleur
Maire de Monteaux
Photos © jl Rois

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 02 54 70 26 41
Messagerie : mairie@monteaux.fr
Site : monteaux.fr